



De nombreux observateurs ne comprennent toujours pas comment le député Sdf du Wouri-Est, Jean Michel Nintcheu, le non moins représentant du peuple camerounais, n'arrive toujours pas à demander les comptes à Maurice Kamto et à toute sa coterie sur la gestion des fonds récoltés dans le cadre de la riposte contre la Covid19 à travers l'initiative Survie Cameroon survival initiative (Scsi), comme il l'a récemment fait, avec une curieuse habileté, lorsqu'il s'est agi du ministre de la Santé publique (Minsanté), Manouda Malachie. Etrangement muet après la suspension de Djoko en France, il l'est davantage devenu après les fracassantes révélations de Paul Eric Kingue, le maire de Njombe-Penja sur la chaîne de radio Abk radio la semaine dernière. Zoom sur un étrange mutisme qui dévoile toutefois une rigueur à tête chercheuse.

Il est une vérité indéniable que l'on ne peut réfuter : un député de la Nation est un élu du peuple. et à ce titre, il doit représenter ce peuple au sein de l'Assemblée nationale et défendre ses intérêts à chaque fois que l'occasion lui est présentée. Mais pour Jean Michel Nintcheu, le député sdf du Wouri-est, ce sacro- saint principe ne semble pas être véritablement son dada. en effet, pour de nombreux observateurs, cet élu du peuple sort généralement de ses gonds uniquement quand cela arrange ses intérêts. Les intérêts de sa coterie, ceux de son clan et de ses réseaux. Les intérêts de ses lobbies politico- ethniques. et c'est sans ménagement que, le ministre de la santé publique (Minsanté), Manouda Malachie, qui paie les frais de cet acharnement vindicatif, déshonnête, mal- habile et discriminatoire. si le pedigree de ce parlementaire réputé pour ses frasques langagières ethno-fascistes, n'était pas connu, on aurait pu naïvement se demander pourquoi seulement le Minsanté ? C'est de notoriété publique que cet élu du peuple sait souvent être très volubile, disert, voire haineusement impertinent quand il s'agit de Manouda Malachie. Il a même de la peine à tenir sa langue

fourchue quand il s'agit du président Paul Biya, de Louis Paul Motaze, de Jacques Fame Ndongo, de Minette Libom Li Likeng, etc... Alors Monsieur le procureur outrecoûdant, Monsieur l'inquisiteur en chef, le fureteur inoxydable, qu'en est-il des criardes exactions commises par les prometteurs de l'initiative survie cameroon survival initiative (scsi), aujourd'hui étalées aux yeux du monde entier. Ce mouvement avait pourtant sollicité la solidarité du peuple camerounais en avril dernier.

Bon sang ! Qu'est-ce qu'ils ont été prolixes, ces insignifiants marchands déclamatoires de fausse vertu, quand il s'est agi (d'ailleurs à tort) d'ergoter sur le Minsanté Manaouda Malachie ! Les voilà subitement muets face aux cas avérés de détournement de fonds orchestré par Maurice Kamto et sa coterie dans le cadre de l'initiative survie Cameroon survival initiative (scsi). La honte de ça ! Comme on dirait vulgairement à Baham... et même, après avoir instrumentalisé un certain ela, connu comme le collaborateur indélicat du Minsanté ; tout comme Ernest Obama, cité par nos sources comme le nègre de service de cette officine occulte à partir de laquelle sont rédigés les navets de diabolisation de Manaouda, ces pleureurs de lucarne, dans leurs sermons geignards, n'ont guère bougé le petit doigt à ce sujet. Il fallait même faire semblant, après toutes ces fracassantes révélations faites la semaine dernière sur les cadres du Mrc par Paul Éric Kingue, le maire de Njombe Penja, sur Abk radio. Malheureusement rien, absolument rien.

Piques Assassines

Qu'ils se la bouclent donc définitivement pour laisser parler, seul, le maire de Njombe-Penja : « Vous savez ce qui s'est passé pour que M. Djoko soit suspendu en France ? Il a été suspendu en France, parce que lorsque M. Penda Ekoka reçoit l'argent de Survival, il constate qu'il y a un déficit. Il demande à M. Maurice Kamto d'ouvrir une enquête. Maurice Kamto n'a pas ouvert une enquête. Penda Ekoka a insisté au moins 10 fois, Maurice Kamto a refusé d'ouvrir une enquête. Finalement c'est quand Penda Ekoka écrit sa lettre de démission pour dire : Ok si tu n'ouvres pas une enquête, je quitte définitivement cette coalition et je démissionne de la tête de Survival. C'est en ce moment que Kamto décide de suspendre Djocko. Pourquoi ne suspend-il pas Djocko de- puis que Penda Ekoka lui demande de le faire ? (...) je vais vous dire pour- quoi. C'est à cause d'une maison qui est en pleine construction entre Tradex Nouvelle Route Bastos et Air France. Vous allez me demander c'est la maison de qui ? Mais allez-voir le chef de chantier, un certain Zamboue. Zamboue est un cadre du Mrc. Qu'est-ce que Zamboue fait dans ce chantier chaque jour, et au nom de qui il est là-bas ? Je préfère ne pas en parler. (...) Ce sont des bandits. Moi j'ai été en prison avec Maurice Kamto, c'est là- bas que j'ai été convaincu que c'est un bandit et qu'il ne mérite pas l'attention des populations camerounaises. »

Des propos qui ont aussitôt dévoyé le débat en pro et anti Paul Éric Kingue. si c'est silence radio du côté du Mrc, les quelques agités du bocal qui parlent dans leurs fausses barbes pour réagir face aux propos dénonciateurs du maire de Njombe-Penja, traitent tout simplement Paul Éric Kingue de fou et d'affabulateur, alors que les voix qui s'élèvent pour soutenir la démarche de Paul Éric Kingue ne manquent pas de lancer quelques piques assassines à ces contradicteurs. « Sans risque de me tromper, le vrai fou ici c'est toi. Parce que tu ne comprends rien et tu excelles dans la prestidigitacion. Pour rafraichir ta mémoire, je voudrais que tu retiennes une fois pour toute que Paul Eric Kingue est considéré comme étant le guide

de l'arrondissement de Njombe-Penja. La preuve, il a été élu maire de cette localité en 2007 sous les couleurs du parti au pouvoir le Rdpc. Reste à savoir si tu peux réunir plus de 2 personnes dans ton propre village. Toujours dans sa fougue que tu qualifies de folie et d'affabulateur, il a encore été élu maire de la même localité, cette fois sous les couleurs de son propre parti politique devant justement le candidat du parti au pouvoir. Et ce, après avoir séjourné 2 fois de suite en prison. Tu comprends à quel niveau le « fou » est aimé des siens », pouvait-on lire sur les réseaux sociaux la semaine dernière.

Au-delà de toutes ces nombreuses réactions, une question reste cependant pendante sur toutes les lèvres : qu'attend finalement Jean Michel Nintcheu, le député sdf du Wouri-est, pour déverser sa bile nauséuse, comme à l'accoutumée, sur le mouvement scsi qui a tant siphonné les poches de nombreux camerounais, sous le fallacieux prétexte d'une riposte contre la pandémie de covid-19, si tant il est vrai que l'intérêt général ne tient pas compte du camp dans lequel on se trouve, encore moins des querelles politiques de bas étage ? Une question à un sou, restée sans réponse.

Source : LA NOUVELLE N° 571 du lundi 7 décembre 2020
